



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



ENSEIGNEMENT
AGRICOLE PUBLIC
DE NORMANDIE

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE **MÉTIERS DU VÉGÉTAL :** **ALIMENTATION, ORNEMENT ET ENVIRONNEMENT**

Objectifs de la formation

Le BTS Agricole métiers du végétal a pour objectif de préparer les futurs cadres de la filière horticole, salariés ou responsables d'entreprise. Le/la technicien.ne supérieur.e, du fait de sa compétence technique confirmée et assise sur un bon niveau de formation générale, est le profil le plus demandé en particulier sur le marché du travail de l'horticulture.

Lieux de la formation

Campus Métiers Nature
de Coutances
Lycée & CFA
www.campusagri.fr

NaturaPÔLE
Campus Hortithèque
CFA & CFPPA de Mont-Saint-Aignan
www.naturapole.fr



APPRENTISSAGE &
FORMATION CONTINUE

DURÉE 2 ans

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE - MÉTIERS DU VÉGÉTAL : ALIMENTATION, ORNEMENT ET ENVIRONNEMENT

CONTENU DE LA FORMATION

Compétences générales

- S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
- Construire son projet personnel et professionnel
- Communiquer dans des situations et des contextes variés

Compétences techniques

- Conduire des systèmes de culture spécialisée
- Conduire des milieux de systèmes de culture spécialisée
- Organiser le travail dans le système de production
- Proposer un pilotage stratégique du système de production
- Accompagner au changement

POURSUITES D'ÉTUDES

Licence professionnelle
École d'ingénieur.e ou classe préparatoire
Certificat de spécialisation

DÉBOUCHÉS MÉTIERS

Chef.fe de culture
Contremaître agricole
Gérant.e d'exploitation agricole

CONDITIONS D'ADMISSION

La formation BTS Agricole métiers du végétal est ouverte sur dossier (Parcoursup) aux titulaires d'un Bac Technologique, Général ou Professionnel ou d'un Brevet de Technicien Agricole.

Pour une entrée en apprentissage, le.la candidat.e doit être âgé.e de moins de 30 ans et avoir signé un contrat d'apprentissage.



Admission étudiée
au cas par cas.

